

Affectez votre solde de taxe d'apprentissage à la promotion de l'industrie !

À partir de 2023, le mode de collecte et d'attribution du solde de la taxe d'apprentissage change



LES MISSIONS DE NOTRE ASSOCIATION

Promouvoir les métiers de l'industrie

- Contribuer à l'attractivité des entreprises industrielles de notre territoire
- Informer sur les parcours de formation aux métiers de l'industrie
- Faciliter à terme le recrutement pour les entreprises industrielles
- Renforcer les emplois et les compétences du tissu industriel local

NOUVEAU PROCESS EN 2 ÉTAPES

1

Du 5 au 15 mai 2023

L'entreprise verse le solde de la taxe d'apprentissage via la DSN d'avril



Reverse le solde de la taxe d'apprentissage à



Le montant ainsi réglé à l'URSSAF est net des dons en nature versés aux CFA entre le 1^{er} juin 2022 et le 31 décembre 2022, pour lesquels le CFA a transmis un reçu à l'entreprise.

5 mai 2023 : pour les entreprises de plus de 50 salariés
15 mai 2023 : pour les entreprises de moins de 50 salariés

2

Du 25 mai à mi-septembre 2023

L'entreprise exprime son choix d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage à



Dénomination complète de l'association
SIRET n° 79070850700021

via la plateforme



de la Caisse des Dépôts

Pour information, la Caisse des Dépôts versera les fonds aux bénéficiaires à compter du 15 juillet 2023.

Retrouvez toutes les informations sur la taxe d'apprentissage (part principale et solde) - [Urssaf.fr](https://www.urssaf.fr)

QUELQUES ACTIONS...

Promotion des métiers de l'industrie

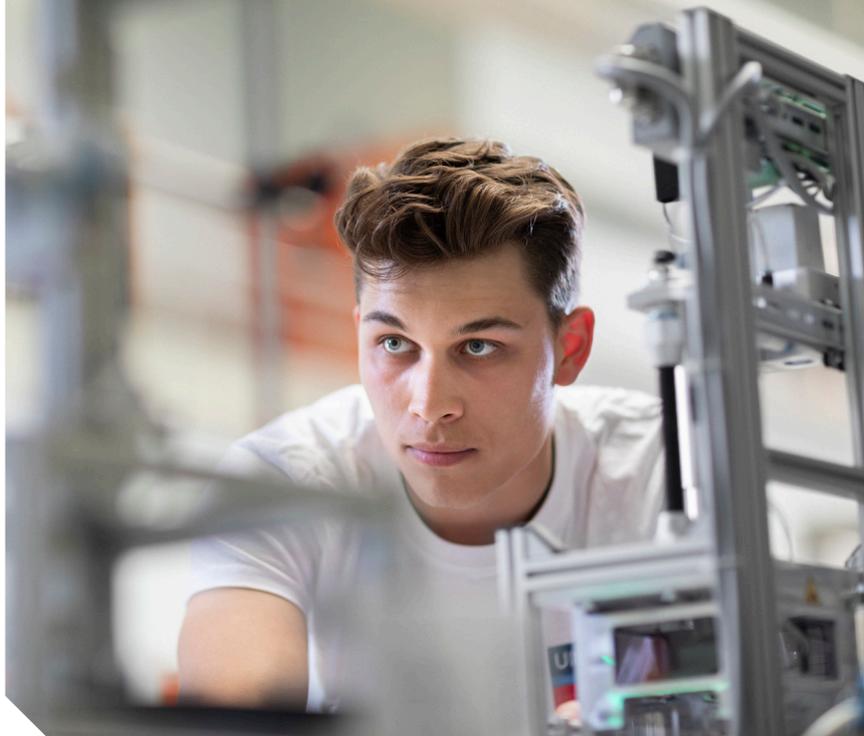
Tables rondes, forums, Semaine de l'Industrie, visites d'entreprises, classes en entreprise, organisation de concours/prix, compétition WorldSkills, Ambassadeurs de l'Industrie, dispositifs mobiles de découverte des métiers, projection de films dans les cinémas, organisation d'événements, lancement d'un observatoire annuel régional sur l'emploi industriel et l'alternance...

Attractivité des entreprises industrielles

Odyssée de l'Industrie, semaine de découverte pour les collégiens, vidéos sur les métiers industriels au Féminin, 24 h de l'Innovation avec des étudiants sur des sujets proposés par les entreprises, actions dans les collèges et les lycées avec des outils ludo-pédagogiques, salons de recrutement, job dating, cartographie régionale des industries Zoom Industrie...

Actions digitales (réseaux sociaux, web, réalité virtuelle, augmentée, ...)

Live des Métiers spécial Industrie, CMonJob spécial Industrie, escape games, skillbot, application full web, gaming 3D, podcasts, expérience immersive...



OUTIL DE SIMULATION DE VOTRE VERSEMENT

Calculez le montant de votre versement grâce à un outil de simulation mis à votre disposition auprès de votre interlocuteur en région.

POUR EN SAVOIR + contactez l'interlocuteur de votre région :

Véronique GUILLON

uimm21@maisondesentreprises.com

03 80 77 85 11

